

Sur la « mémoire locale du développement »

Une approche anthropologique du rôle des ONG dans la mise en œuvre de choix techniques

Philippe GESLIN

Depuis le XV^e siècle, les populations du littoral guinéen ont vu se succéder sur leur sol les représentants de différentes nations. Des premiers contacts jusqu'à l'indépendance en 1958, Portugais, Anglais et Français s'y sont investis économiquement et politiquement. Pour ne pas amputer la dynamique des contacts de son histoire récente, il faut ajouter à cette liste, depuis l'indépendance, l'influence de l'ex Union Soviétique, de Cuba, et de la Chine, notamment dans les travaux d'aménagement du littoral, et depuis 1984 – date de la disparition du président Sékou Touré –, celle d'experts et d'ONG de toutes nationalités, qui participent à leur manière à l'histoire et au développement économique de la Guinée et de cette région en particulier. On comprend alors que pour un anthropologue, la quête d'un terrain culturellement homogène et vierge de tout contact relève dans ce cas précis d'un idéalisme aujourd'hui révolu. Il est donc impossible d'éluder la dimension historique, et notamment ce passé relativement proche qui, des premiers contacts jusqu'à une époque récente, a profondément modifié le comportement des individus jusque dans les terroirs les plus éloignés des centres urbains.

Depuis la réouverture du pays en 1984, les ONG ont bien sûr joué un rôle prépondérant dans cette histoire, notamment dans certains secteurs de production comme la saliculture en particulier, dont il sera question dans les pages qui suivent. Ces différents programmes de développement se sont succédés, voire chevauchés depuis près de dix ans. Ils ont contribué à la constitution d'une histoire spécifique et duale sur certains points du littoral guinéen. Dans de telles conditions, sa prise en considération constitue un des points forts de l'approche anthropologique des transferts

de techniques. Elle permet notamment de saisir une partie des nombreux facteurs qui ont favorisé l'émergence de choix techniques au sein des sociétés concernées et qui conditionneront en fait le comportement des populations lorsqu'elles seront confrontées à de nouveaux programmes du même ordre.

Les considérations précédentes permettent alors d'élargir les domaines d'explication et ne réduisent plus notamment l'analyse des déterminants de l'activité de production aux seuls moyens et conditions d'exécution du travail observés. Elles l'étendent non seulement aux caractéristiques socioculturelles du groupe receveur de l'innovation, mais aussi à son histoire qui intègre les politiques de développement menées aux échelons nationaux et internationaux depuis plusieurs années, en particulier par les ONG. Souvent, les populations de certains hameaux du littoral guinéen ont en effet subi ou se sont impliquées à plusieurs reprises dans diverses tentatives de modification de leur environnement, en fonction des différents contextes politiques nationaux et sous l'impulsion, pour la Guinée, des colons, puis des agents administratifs et enfin des experts internationaux et des ONG. La « mémoire du développement » qui s'est ainsi progressivement constituée est parfois suffisamment objectivée pour se fondre dans le système de représentation local au point d'influencer d'une manière inconsciente certains comportements sociaux. Elle constitue une donnée avec laquelle les ONG doivent compter, dans le cadre des transferts de techniques.

Curieusement, dans leur majorité, les ONG semblent éluder ce passé. Elles opèrent encore ce « grand partage » qui consiste à stipuler l'existence d'une ligne univoque de séparation entre deux genres, et deux seulement, de sociétés et de cultures : ... sociétés simples et sociétés complexes, sociétés traditionnelles et sociétés modernes, etc. (Lenclud 1992 p. 11). Or, travailler sur la mémoire permet de faire ressortir l'innopérabilité d'un tel découpage. Elle révèle *a contrario* les mécanismes qui entre « eux » et « nous » ont justement contribué à la création d'une histoire duale irréductible à l'une ou l'autre des sociétés. En se limitant à l'instant présent, les ONG se privent ainsi du caractère incontournable de ce que Lévi-Strauss (1958 p. 17) nomme le développement historique qui permet de soupeser et d'évaluer dans leurs rapports respectifs, les éléments du présent. Cela signifie aussi implicitement que tous les éléments du passé n'ont pas le même poids dans les processus de choix. La mémoire est sélective. A ce titre, Todorov (1995) souligne qu'elle est toujours une interaction de l'effacement (l'oubli) et de la conservation, qu'il faut alors opérer une distinction entre le recouvrement du passé et son utilisation subséquente. Ce recouvrement d'éléments du passé repose sur certains critères, conscients ou non qui, pour un individu ou un collectif, auront une importance majeure au regard des éléments présents dont certains ont une fonction primaire – ils répondent à un besoin actuel de l'organisme

social – et d’autres une fonction secondaire, ils se maintiennent seulement en raison de la résistance du groupe à renoncer à une habitude (Lévi-Strauss, *ibid.*). La compréhension de ces critères permettrait aux ONG d’agir non plus en parallèle mais en synergie avec les histoires locales.

Nous illustrerons ces propos par un exemple tiré de notre expérience auprès des populations susu du hameau de Wondewolia et du village de Wonkifon situés au sud de Conakry, sur le littoral guinéen. Nous verrons comment la dynamique de différents projets de production de sel, combinée à l’histoire locale, ont progressivement contribué à faire émerger au sein de ces populations un choix technique spécifique et cohérent (dans le sens psychologique du terme) avec les contextes socioéconomiques locaux mais aussi en décalage par rapport aux nouveaux projets de saliculture mis en œuvre par des ONG qui ne se sont pas référées au développement historique des sociétés concernées.

Faits de développement et histoire locale. Sur la construction de la mémoire

« Il est bon de faire la saline solaire, mais il faut l’associer aux bâches. Les bâches sont meilleures dans le sens où elles nous auraient déjà permis de récolter assez de sel. Jusqu’à maintenant, nous n’avons pas récolté de sel. Nous ne savons pas ce que cela va donner, nous observons simplement. *Nous avons essayé la technique de Koba avec les bâches et nous sommes convaincus de son efficacité... Nous ne rejetons pas les marais salants.* C’est la première fois que nous voyons ce système. Les photographies que les paludiers nous ont montrées prouvent qu’en France le sel apparaît. Ce qui réussit chez les autres peut réussir aussi chez nous. Toutefois, si on avait utilisé les deux méthodes, même si le marais salant n’a pas donné de sel, la saline sur bâche aurait donné du sel. Ça nous aurait beaucoup encouragé dans le travail... *Nous avons regardé les photographies apportées par les paludiers, mais nous ne savons pas s’il y a des produits utilisés pour que le sel apparaisse, nous ne savons pas, ce qui est à la base de la production de sel sur le marais salant...* Si vraiment tu travailles et que tu ne trouves pas le fruit de ton travail, tu risques de reculer »¹. Ces propos tenus par un producteur de sel du hameau de Wondewolia font suite au transfert, en 1994, par deux ONG, d’un nouveau procédé de production de sel destiné à remplacer progressivement le processus local², source de désertification des zones de mangrove et généra-

1. K. Bangoura *et alii*. (15 mars 1994, Tougoussourou).

2. En Guinée Maritime, les populations du littoral produisent du sel par évaporation d’une saumure portée à ébullition sur des foyers alimentés en bois de chauffe. Le proces-

teur de pénibles conditions de travail. Ce procédé était en tout point identique à celui qui est mis en œuvre dans l'ouest de la France, sur le littoral de Bretagne et de Vendée. Le sel produit est un sel solaire récolté dans des bassins en argile à partir d'une savante gestion de l'eau de mer. Parce qu'il a été en partie rejetée par les paysans, et pour mieux comprendre les modalités de ce rejet, il nous a semblé intéressant d'isoler les remarques de ce producteur susu en allant puiser dans l'histoire de l'économie locale, pour ensuite les confronter au passé et aux éléments du présent de la société susu.

La première remarque de cet acteur fait explicitement référence à l'expérience passée, vécue directement par les paysans du hameau en matière de production de sel. La seconde renvoie à une expérience passée en matière de saliculture sur un autre site relativement distant du hameau, Fokou Fokou. Les producteurs de Wondéwolia ne l'ont pas vécu directement, mais à la faveur des contacts, ont « appris à se souvenir » de certains problèmes rencontrés à l'époque sur ce site. Sous l'impulsion du nouveau projet de 1994, les différents acteurs ont revisité ce passé. Ils l'ont intégré en mettant en parallèle certains des éléments qui le constituaient, avec la spécificité technique du nouveau procédé, de manière à répondre aux exigences sociales et économiques du moment. Ces deux situations ont influencé *in fine* la mise en œuvre d'un choix technique en matière de saliculture.

Fokou Fokou : l'ONG et les premiers éléments relatifs à un nouveau procédé de production de sel dans l'histoire locale

« ...Nous avons regardé les photographies apportées par les paludiers, mais nous ne savons pas s'il y a des produits utilisés pour que le sel apparaisse, nous ne savons pas, ce qui est à la base de la production de sel sur le marais salant... »

Dans l'état actuel de nos connaissances, en Guinée Maritime, les tentatives de développement d'innovation en matière de salines solaires semblent remonter aux années 80 avec l'expérience menée dans le village de Fokou Fokou (Préfecture de Forecariah à quelques kilomètres au sud du hameau de Wondéwolia) où, en 1980, des salines solaires sur bac en ciment ont été construites. Le projet était important. Il prévoyait la construction de salines en ciment alimentées en eau de mer par un sys-

sus répond à une dynamique précise : on prélève de la terre salée dont on remplit de larges filtres. On verse l'eau de mer sur cette terre. La saumure qui s'en écoule est alors prélevée puis portée à ébullition jusqu'à la cristallisation du chlorure de sodium. Cette production nécessite de grandes quantités de bois de chauffe, autour de 3 kg de bois de palétuvier consommés pour 1 kg de sel produit.

tème de huit bassins endigués sur une longueur totale de 400 mètres. Ils partaient de la côte, et l'eau captée aux grandes marées était pompée mécaniquement vers les salines proprement dites. Le tout devait initialement couvrir une superficie de quatre hectares. Un module a fonctionné avec succès aux mois de mars et d'avril et ceci pendant trois années consécutives, 1981 à 1983. La production était de sept tonnes par an. Le projet s'est arrêté en 1984 pour des raisons financières. Il prévoyait notamment la construction d'une « cité du sel » à proximité du village actuel. Seuls subsistent aujourd'hui les vestiges d'un magasin de stockage de 1 000 m² et de la saline.

Malgré cet échec, un élément du processus de production mis en œuvre à l'époque a peu à peu pris place dans la mémoire locale. Comme l'illustre parfaitement la transcription des propos tenus par un producteur de sel de Wondéwolia qui parle de « produit » (cf. *supra*), il est apparu comme étant l'un des éléments déterminants du choix technique retenu par les populations. Il implique d'aborder une partie du système de représentation susu en matière de saliculture. Pour les producteurs susu, le sel est en effet le produit de la terre et de l'eau. La mer recouvre les aires de raclage, forme une pellicule de terre salée, dont on tire une saumure qui donnera du sel. Ce sel, replongé dans l'eau, redevient de l'eau. Ce mode de conception est loin d'être négligeable pour la conception des salines solaires. En effet, en transférant des innovations qui n'utilisent pas la terre raclée, on retire du système de pensée paysan l'un des deux éléments fondamentaux qui entrent dans la conception du sel, la terre salée.

Aux yeux des producteurs, le sel solaire qui était ainsi produit par les salines de Fokou Fokou ne pouvait pas être du sel, tel qu'eux-mêmes le conçoivent. Il manquait un des « catalyseurs », la terre, et les discussions allaient « bon train » sur la nature de l'autre élément fondamental qui permettait de faire du sel, sans terre. L'action des paludiers de l'époque et ce petit événement allaient enclancher le processus de compréhension du phénomène par certains producteurs de sel. Ils avaient notamment remarqué que chaque matin, l'un des responsables prélevait de l'eau du bassin dans lequel le sel apparaissait dans un grand tube en plastique. Il y plaçait un instrument long, en verre, puis l'enlevait avant de verser le contenu du tube dans ce même bassin. Les jours suivants, le sel apparaissait dans le bassin. Très rapidement, le bruit courut que cette opération permettait en fait de verser un produit chimique qui au contact de l'eau activait l'apparition du sel. Il s'agissait en fait d'un densimètre destiné à mesurer la salinité de l'eau. Lorsque les paludiers sont arrivés avec ce même instrument en 1994 à Wondéwolia, certains producteurs ont très rapidement fait le rapprochement avec l'expérience de Fokou Fokou. Le marais salant construit en 1994 n'utilisait pas non plus la terre salée, mais seulement l'eau de mer. Il manquait toujours cet élément indispensable, la terre. Dans cette nouvelle situation il fallait donc aussi avoir recours à un produit pour que le sel apparaisse.

De fait, lorsque l'univers de pensée qui touche aux modalités de formation du sel s'est heurté à certains événements passés non explicités par les responsables de projet de développement, cette mise en perspective de deux séries d'éléments du passé et du présent a constitué un facteur limitant pour le nouveau projet. En 1994, dans le hameau de Wondéwolia comme dans le village de Wonkifon, malgré les différentes alternatives proposées par le projet, les producteurs ont préféré conserver la production de saumure, via la terre filtrée. L'impact de leur système de représentation a certainement agi sur ce choix technique qui ne concerne qu'une partie du processus. Mais il ne fut pas le seul élément. Dans le hameau, la population de producteurs a fait valoir que dans le passé elle avait déjà pu expérimenter un procédé de production de sel susceptible de répondre à leur attente, compte tenu d'un contexte social très spécifique. Dans le village les échos de cette expérimentation et ses résultats ont ranimé l'espoir de certains producteurs. Ils envisageaient en effet de relancer la production de sel qui depuis le XVI^e siècle avait contribué au développement de la région et à son rayonnement dans les hautes terres de Guinée. Depuis quelques années le sel du Sénégal est importé en Guinée. Son conditionnement, son goût, sa couleur et la forme de ses cristaux ont contribué à en faire un concurrent de taille sur les marchés des hautes terres, au point de supplanter le sel des zones littorales guinéennes. Pour saisir cette dynamique, il faut là aussi recourir à l'histoire, une histoire métisse qui prend une partie de ses racines au Bénin et nous fait cheminer entre tradition et innovation.

Du Bénin à la Guinée. L'ONG, les tribulations des salines mixtes et les histoires locales dans la dynamique du choix technique

« ... Nous avons essayé la technique de Koba avec les bâches et nous sommes convaincus de son efficacité... Nous ne rejetons pas les marais salants... »

Sur le littoral guinéen, le type de salines solaires industrielles de Fokou Fokou n'a pas été retenu par les ONG. Depuis le début des années 90 et jusqu'en 1994 (date de l'arrivée du projet à Wondéwolia), toutes les expériences d'amélioration du procédé de fabrication du sel s'inspirent d'un projet mis en œuvre par une ONG française, sur le littoral béninois. Les salines sont constituées chacune d'un cristalliseur de forme rectangulaire. Le cristalliseur qui reçoit la saumure obtenue par lessivage des terres salées, est constitué d'un bassin en argile au fond duquel est déposée une bâche retenue sur les bords par plusieurs séries de planches. Le sel cristallise dans la journée. Les producteurs le récoltent en fin de journée.

Les modifications proposées par les paludiers de cette ONG ne concernent qu'une étape du processus technique. Les opérations de production

de la saumure sont conservées (terre salée + filtration). La modification porte seulement sur le principe d'évaporation qui ici est différent (cristallisateur + effet du soleil et du vent, au lieu de bassine + foyer + bois de chauffage). Les salines solaires de ce type, que l'on qualifie de salines mixtes, suppriment la consommation du bois de feu. Selon les paludiers, les populations locales affirment que cette innovation améliore aussi considérablement les conditions de travail et notamment les problèmes inhérents à la collecte du bois qui nécessite plusieurs mois de travail, en amont de la période de production, pour satisfaire *in fine* une cuisson continue de la saumure pendant trois à quatre mois.

En 1991, une ONG française basée à Koba en Guinée, engage une action de développement autour de la question du sel en s'inspirant des résultats des paludiers au Bénin. Après que deux volontaires aient réalisé une série d'enquêtes auprès des producteurs locaux, la consommation de bois de feu et la pénibilité de la tâche sont ressenties, ici aussi, comme étant les contraintes majeures d'un processus qu'une alternative solaire peut pallier. Les deux représentants de l'ONG basés à Koba organisent alors une mission de quinze jours au Bénin où ladite alternative était déjà en phase d'exploitation. De retour en Guinée l'expérience béninoise est appliquée. Du 14 mars au 14 mai de la même année 650 kg de sel sont ainsi récoltés sur la saline expérimentale. La saline mixte telle que nous l'avons présentée plus haut dans le texte est privilégiée.

Quelque temps plus tard, à l'initiative d'un volontaire travaillant dans le hameau de Wondéwolia, des producteurs sont invités à visiter l'expérience mise en œuvre à Koba. A leur retour, deux salines mixtes sont expérimentées par un producteur du hameau. Le processus de médiation entre les ONG et entre les ONG et les producteurs, et qui s'est engagé depuis le projet béninois change de sphère géographique. Il se poursuit dorénavant à un niveau local. D'après les producteurs, les quatre jours d'expérience ont permis de réaliser quatre récoltes et obtenir ainsi 50 kg de sel. L'expérience qui se déroulait vers la fin du mois d'avril s'est arrêtée après quatre jours en raison de l'apparition des premières pluies.

Localement, cette courte expérimentation a d'emblée suscité l'intérêt des producteurs de Wondéwolia. Les salines mixtes sont selon eux bien adaptées aux contraintes générées par les modalités d'accès à la terre pour certains producteurs. La mobilité des salines mixtes permet en effet aux producteurs de sel qui ne sont pas propriétaires de leur terre, de ne pas perdre leur outil de production salicole en cas d'expropriation par un propriétaire. Deux autres niveaux d'explication des faits peuvent aussi être avancés. Ils renvoient aux fonctions primaires et secondaires définies par Lévi Strauss (*ibid.*). Le premier est relatif au besoin actuel de la société susu de Wondéwolia. Depuis plusieurs années, cette population ne peut plus assurer la production de riz nécessaire à sa survie quotidienne. En hivernage, les digues de leur territoire rizicole se rompent chaque année.

L'eau de mer dévaste les récoltes. La production et la vente du sel en saison sèche permet alors de compenser ce phénomène, mais apporte d'autres contraintes de production – difficultés pour respecter le calendrier agricole – qui ont des répercussions importantes sur la vie du hameau, sa reproduction et son intégration plus générale dans la société susu. Selon les producteurs du hameau, l'innovation solaire en matière de saliculture permettrait de travailler plus efficacement sur les digues, dès la saison sèche et non dans l'urgence juste avant les travaux rizicoles. Avec les salines mixtes, il n'y a pas en effet d'intervention humaine entre le dépôt de la saumure sur les cristallisoirs et la récolte du soir. De plus, il est possible de verser une quantité de saumure permettant de récolter le sel à deux voire trois jours. Le temps ainsi libéré pourrait être utilisé pour la restauration des digues et la construction des casiérages censés garantir les récoltes. Le procédé traditionnel de production de sel ne permet pas cette répartition du temps. Il exige une présence constante et quotidienne sur les campements de production de sel.

Le second témoin de l'attachement des habitants du village de Wonkifon à une habitude à laquelle ils ne veulent pas renoncer, celle du commerce du sel à l'échelle nationale. Ce village fut en effet pendant deux siècles un haut lieu de la production salicole en Guinée. Ce commerce était florissant et le sel s'écoulait alors jusque dans les hautes terres de Guinée. Sous l'influence des réseaux de commerce peuls, le sel du Sénégal voisin a progressivement envahi ces régions au point de réduire presque à néant les importations de sel guinéen, dont le goût, la couleur et le conditionnement ne correspondent plus à la demande des consommateurs. La qualité du sel produit à l'aide de l'alternative solaire retenue par les producteurs – sa couleur, son goût et la taille de ses cristaux sont proches du sel du Sénégal – permettait aux producteurs du village d'envisager de reconquérir ces marchés perdus il y a plusieurs décennies. Ces deux événements ont contribué eux aussi à orienter les choix des producteurs avant l'arrivée du projet en 1994.

Bilan

L'ensemble de ces différents projets (leurs avantages et leurs inconvénients aux yeux des producteurs) – y compris celui de Fokou Fokou qui n'a pas touché directement la population de Wondéwolia, mais qui était connu sur ce site a constitué progressivement et dans un secteur d'activité très précis, cette « mémoire locale du développement ». Les producteurs se sont appuyés sur elle pour forger leur choix autour d'un système technique qui en fait, au regard de son histoire, n'a jamais cessé de se trans-

former depuis l'installation des populations « mendéni » sur le littoral, et ensuite sous l'influence de nouveaux groupes culturels qui s'y sont succédés, en commençant par les Susu eux-mêmes (XVIII^e siècle), les Anglais, les Français, les Russes et les Guinéens étrangers au contexte local.

Dans la nouvelle situation de développement relatif au procédé d'extraction de sel l'action des producteurs a mobilisé cette mémoire qui s'est inscrite peu à peu dans l'histoire locale, générant des formes spécifiques d'appropriation à des fins diverses qui dépendent elles-mêmes des représentations relatives à ce type de produit, mais aussi des intérêts de chacun – hameau et village – à l'intérieur d'une même société. Les initiateurs de projet de développement s'en inspirent rarement, réécrivant l'histoire à chaque nouveau programme quand en fait les producteurs locaux mettent leur passé au service du présent.

A travers cet exemple restreint, l'approche anthropologique confirme que la prise en compte de l'expérience historique de ces populations ne peut pas être éludée. Elle tend aussi à montrer que de telles enquêtes devraient constituer le préalable indispensable à l'élaboration de nouveaux projets de « développement » en général, et de transferts de techniques en particulier.

Bibliographie

- BILLIG M. & EDWARDS D., « La construction sociale de la mémoire », *La Recherche*, n° 267, 1994, pp. 742-745.
- CHAUVEAU J.-P., « Pour une sociologie historique du développement », *Institutions et pratiques de développement*, ORSTOM (Département Sud), 1992, pp. 13-23.
- CHENEAU-LOQUAY A., « Les conditions de l'appropriation de l'innovation sont-elles désormais réunies en milieu rural guinéen ? », in *Innovation et sociétés* (vol. I), Actes du XIV^e séminaire d'économie rurale, Montpellier, INRA/CIRAD/ORSTOM, 1995, pp. 165-176.
- DESCOLA Ph., « Pourquoi les Indiens d'Amazonie n'ont-ils pas domestiqué le pécaré ? », in LATOUR B. & LEMONNIER P. (éd.), *De la préhistoire aux missiles balistiques*, Paris, La découverte, 1994, pp. 329-344.
- GESLIN Ph., « Les salins du Bénin et de Guinée, ou comment l'ergonomie et l'ethnologie peuvent saisir le transfert de techniques et de sociétés », in LATOUR B. & LEMONNIER P. (éd.), *De la préhistoire aux missiles balistiques, l'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte, 1994b, pp. 290-309.
- LENCLUD G., « Le grand partage ou la tentation ethnologique », in ALTHABE G., FABRE D. et LENCLUD G. (éd.), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1992, pp. 9-37.
- LEVI-STRAUSS C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, pp. 3-33.
- TODOROV T., *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995.